leil-d'Or a retrouvé, sous une armoire de la salle à manger, un rat bien goudronné et une paire de pistolets, dont un chargé jusqu'à la gueule. Il est plus que probable que ces objets avaient été cachés là par les deux étrangers au moment de leur arrestation.

- Depuis quelques jours, les agents du service de sûreté, ont saisie en flagrant délit de vol à la tire, un certain nombre de voleurs noma-des, que les fêtes de Noël et du jour de l'an avaient attirés à Paris dans l'espoir d'y faire une ample moisson de bourses, de porte-monnaie, de bijoux, etc.

Parmi ces malfaiteurs se trouvent deux individus d'origine italienne, arrêtés dans l'église Notre-Dame-Bonne-Nouvelle, où ils avaient commis plusieurs vols assez importants; on a saisi sur ces individus des sommes considérables en or et des couteaux-poignards dont ils étaient

On a arrêté dans la même église un nommé L..., voleur de profession, qui a déjà subi sept ou huit condamnations pour vol et qui se trou-vait à Paris en rupture de ban. Un autre voleur émérite nommé W... a aussi été arrêté en fla-

grant délit de vol sur la place de la Bastille. Dès l'àge le plus tendre, W... cherchait déjà dans le vol les moyens de satisfaire ses goûts pour le libertinage; en 1837, alors qu'il n'avait que quatorze ans, W... figurait sur les bancs de la police correctionnelle, qui le condamnait à rester enfermé pendant trois ans dans une maison de correction; depuis cette époque. la vie de cet individu n'offre qu'une longue série de con-damnations représentant un total de quinze an-nées au moins; il se trouvait aussi dans la capi-

Enfin, une nommé V..., adroite voleuse, ayant déjà subi au mions neuf années de prison pour vol à la tire, libébée récemment à Clermont d'une condamnation à trois ans et assujettie à la superille page de de la condamnation à trois ans et assujettie à la constitue de la condamnation à trois ans et assujettie à la constitue de la condamnation à trois ans et assujettie à la constitue de la condamnation à trois ans et assujettie à la constitue de la condamnation à trois ans et assujettie à la condamnation de la condamnation à trois ans et assujettie à la condamnation de la condamn surveillance, a aussi été arrêtée pour infraction de ban. Tous ces individus ont été conduits devant M. Lemoine-Tachera, commissaire de poli-ce de la section de l'hôtel de ville, qui les a envoyés au dépôt de la préfecture.

(Gazette des Tribunaux.)

L'impôt sur les chiens a produit, des cette première année, aux 37,000 communes de France plus de cinq millions, somme égale à l'intérêt de la dette de ces communes. L'impôt du tourniquet, déjà si riche en espérance, a fait naître, dit-on, le projet de réclamer l'établissement d'un droit d'entrée dans le bois de Boulogne. Ce droit se-rait payé dans la semaine par les promeneurs à pied et en voiture, et les dimanches ou les jours de fête par les promeneurs à cheval seulement et par les voitures.

— Depuis quelque temps les pratiques d'un grand nombre de crêmiers du 2.º arrondissement se plaignaient de la mauvaise qualité du lait qui leur était vendu. Les crèmiers assirmaient qu'ils débitaient le lait tel qu'ils le récevaient, et transmettaient les plaintes à leur fournisseur, le sieur B..., marchand en gros rue d'Amsterdam. A son tour, le sieur B..., déclarait que le lait qui lui arrivait par le chemin de fer, des fermes de la Normandie, ne recevait chez lui aucune altéra-

Cependant l'unanimité des plaintes prouvait qu'elles étaient fondées. Le sieur B..., pensa que son charetier, le nommé Etienne R..., chargé de transporter le lait chaque matin, pouvait bien pratiquer quelque fraude. Il avertit la police en priant qu'on exercat une surveillance à ce sujet. Les premières informations prises révélèrent que le charretier faisait tous les jours une assez lon-gue station devant la boutique d'un crêmier, rue de l'Arbre-Sec, à peu de distance de la fontaine publique. On se douta que c'était là que s'opérait le tripotage. On vit en effet Etienne R..., faire à la fontaine de fréquents voyages et des agents le surprirent au moment où il pratiquait le mélange frauduleux.

On a constaté que de quatre boîtes de lait il en faisait sept. Ceux qui achetaient ce lait recevaient donc presque la moitié d'eau, et le charretier, fournissant pour son propre compte divers dé-bitants, amassait ainsi des sommes assez rondes avec lesquelles il achetait des actions à la Bourse. Cet honnète spéculateur a été arrêté, et, après

son interrogatoire, mis à la disposition de la jus-

- Un incendie a éclaté au Havre lund: dernier à 11 heures moins un quart du soir, dans la rue Dauphine, nº 42, et a envahi les trois étages supérieurs dépendant de l'hôtel de New-York, et dont M. Henri Brion, locataire général, a fait quatorze chambres garnies, louées à des officiers de marine américains.

M. Pierre Brion, père du propriétaire de l'hôtel garni, âgé de 78 ans, logeait au quatrième étage; on a trouvé son corps calciné.
M. Larue, maire du Havre, à côté de M. Bail-

liard, commissaire de police, a failli être tué par une tuile détachée d'une toiture. Au cinquième étage d'un bâtiment menacé de

prendre feu, habitait M. Didion, ancien marin, âgé de 64 ans, convalescent à la suite d'uue fracture de la jambe. Le docteur Duchesne, qui don-nait ses soins à Didion, s'est empressé de gravir les cinq étages, et il est redescendu portant sur

Un des domestiques de l'hôtel garni, cerné par le feu, a été obligé, pour se sauver, de sauter

ses épaules Didion, qu'il mit en sureté.

d'une hauteur de 30 pieds et s'est grièvement

Tous les locataires des chambres garnies se trouvaient chez eux. Ils se sont sauvés en che-

A trois heures du matin on était maître du feu.

Dans la nuit du 25 au 26 décembre, vers deux heures du matin, un vol sacrilége a été commis dans l'église de Clamecy avec de nombreuses affractions

Les voleurs, après avoir essayé vainement de s'introduire dans l'église par une porte latérale, en perçant deux trous vers la serrure, au moyen d'un vilbrequin, ont escaladé une fenêtre aprè avoir forcé les barreaux de fer qui en défendaiens

le passage.

Tous les vases sacrés pui se trouvaient dans le tabernacle ont été volés; les saintes hosties ont été pilées par terre; un christen cuivre argenté, par ses misérables, a été abandonné par

cux sur l'autel, comme n'ayant aucune valeur. Ce crime audacieux a mis en émoi toute la population de Clamecy, La police et la gendar-merie se livrent aux plus actives recherches pour découvrir les coupables; mais malheureusement, jusqu'à ce jour, aucun indice n'est venu éclairer les investigations de la justice.

(Journal de la Nièvre.)

— Une trentaine d'employés des chemins de fer bavarois, à Munich, viennent de commettre, au préjudice de la Compagnie, un détournement qui s'élève à plus de 150,000 florins : ils fabriquaient de faux billets et les vendaient aux voya-

Bulletin littéraire de la province.

DÉPARTEMENT DU NORD.

La Revue française n'a jamais eu d'autre programme qué son titre; mais ce titre seul oblige : aussi ne l'avons-nous pas accepté à la légère, ou subi à défaut d'autre plus nouveau, plus ambi-tieux, ou, si l'on veut, plus insignifiant; nous l'avons choisi, au contraire, comme la formule de notre œuvre, et, nous le répétons, comme notre programme, avec la préoccupation de le justifier autant que possible, en remplissant les conditions qu'il impose, tous les engagements qu'il comporte. Voilà quel a été notre point de départ, dont nous n'avons jamais dévié, nous le pensons du moins; voilà le but que nous n'avons cessé de poursuivre et qui méritait d'être tenté par de plus habiles et de plus autorisés. Certes, nous ne prétendons pas l'avoir atteint; mais nous nous en rapprochons au moins chaque jour en comblant à mesure les lacunes qui nous en séparent, ou, pour mieux dire, en complétant l'idée première et fondamentale de la Revue française; et nous ne faisons pas autre chose aujourd'hui encore en commençant une série de bulletins consacrés aux travaux littéraires de la province.

Nous nous sommes efforcés jusqu'à présent d'embrasser dans notre cadre toute la littérature française à toutes ses époques, mais avant tout et surtout de réfléter dans son ensemble le mouve-ment littéraire actuel de la France... La France, toutefois, ce n'est pas Paris seulement, et il y aurait une véritable injustice à ne pas tenir compte des publications des départements, où tant d'estimables esprits se distinguent par des travaux uti-les et des livres souvent bien faits et mieux écrits qu'on ne le croit généralement. Sans parler de la littérature proprement dite, des beaux-arts eux-mêmes et de la critique littéraire, les études historiques gagneraient surtout à une pareille enquête, faite avec conscience et d'une manière Nous n'ignorons pas qu'il y a , sous ce rapport, mieux qu'à glaner en province: ce sera donc pour nous un devoir de signaler ces écrivains modestes dont les ouvrages manquent trop souvent d'une publicité méritée.

Pour commencer aujourd'hui par le départe-ment du Nord, agricole et manufacturier avant tout, que de louables efforts n'y tente-t-on pas en vue d'intéresser les esprits aux choses de la littérature et de l'art! A cet égard, Douai, Lille, Cambrai, Valenciennes se montrent fidèles à des traditions qui honorent ces villes depuis longtemps. Nous aurons à y citer plus d'un nom, à y appeler l'attention sur plus d'une œuvre.

A Valenciennes, M. Arthur Dinaux dirige, avec un dévouement studieux qui ne se lasse pas, les Archives du nord de la France. C'est de plus, un journaliste ingénieux et impartial, comme le prouve l'Echo de la frontière, un des rares journaux de province que l'on connaisse à Paris.

Lille possède le docteur Leglay et M. Henri Bruneel, deux aimables érudits dont la plume est aussi vaillante que spirituelle. Il possède aussi M. Auguste Wacquez, qui sait beaucoup, le prouve très-bien quand il veut, mais qui a le tort de le vouloir trop rarement.

Douai avait naguère encore M. Benjamin Kien, pourvu de qualités réelles du poète, et qui, parti de Dunkerque, y est récemment revenu : il y di-rige aujourd'hui avec talent le journal l'Autorité.

Dunkerque réunit d'ailleurs en ce moment plusieurs hommes qui se sont mis en évidence par leurs écrits: M. de Coussemaker, auteur d'un livre très-savant sur la musique; M. Derode, à qui l'on doit une histoire de Lille écrite avec autant d'élégance que de patriotisme, et M. Raymond de Bertrand, dont les consciencieuses et minutieuses recherches rappellent la patience proverbiale des Bénédictins. M. de Bertrand est

l'auteur d'une Histoire de Mardyk, à laquelle je ne reprocherai que l'insuffisance du sujet. On lui est encore redevable de quelques monogra-phie de communes flamandes, et de deux bro-chures pleines de détails intéressants sur les dévotions populaires des Flamands de France.

N'oublions populaires des Flamands de France.
N'oublions pas, à Tourcoing, M. Edouard StAmour, artiste et homme de lettres, dont l'excellent travail sur l'Exposition universelle des
Beaux-Arts a été ici même l'objet d'un compte

Cette esquisse serait trop incomplète si nous n'y ajoutions pas le nom de M. Alfred Morel, cœur généreux à qui la pratique du dévouement social a inspiré des modifications aussi rationnelles que chrétiennes au système pénitentiaire actuellement en vigueur, modifications qui devaient frapper les esprits sagement philantropes.

Enfin, puisque Bergues n'est qu'à une petite lieue de Dunkerque, mentionnons encore, en terminant, M. Louis de Baecker, un autre écrivain de ce coin du Nord, qui, par ses productions plus spécialement consacrées aux antiquités franco-allemandes, a déjà su se créer des titres nombreux à l'estime et à la reconnaissance de

Nous reprendrons ce sujet quand le moment sera venu d'aborder l'examen plus approfondi des œuvres.

Le mot de la dernière charade est Et-rennes.

ANAGRAMME.

Cette anagramme a deux mots : l'un Avec quatre pieds comme l'autre. Doux et rafraîchissant est l'un Resplendissant, joyeux est l'autre; Rendez-vous secrets avec l'un, Plaisirs bruvants sont avec l'autre; Si l'on est craintif avec l'un, Gaîment on s'oublie avec l'autre; Enfin c'est toujours pendant l'un, Qu'en famille l'on boit et l'on chante avec l'autre.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Séance du 4 jauviber 1857.

Sommes versées par 75 déposants, dont 8 nouveaux fr. 7,954 00 10 demandes en remboursement » 3,461 00 Les opérations du mois de Janvier sont suivies par MM. Grimonprez-Bossut et J.-B. Dujardin, administrateurs.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux. .

ANNONCES

Appel à la piété chrétienne

DÉPARTEMENT DU NORD

CANTON DE CYSOING

LOTERIE DE COBRIEUX

AUTORISÉE PAR LE GOUVERNEMENT

POUR LA RESTAURATION DE L'EGLISE

24,009 BILLETS à 25 centimes Deux mille Lots divers, en objets d'art

Adresser toutes les demandes de billets à M. F. HAILLOT, rue Esquermoise, 75 bis, à Lille. A Roubaix, chez J. REBOUX, imprimeur, rue Neuve, 20.

Etude de M. LANVIN, Nataire à Roubaix.

alorita Wattrelos HUOR

Près la nouvelle Place, front au pavé conduisant à Dottignies.

SIX MAISONS

Dont une à étage et cinq à usage de journaliers, érigées sur 16 ares 8 centiares de fonds et jardin, tenus en arrentement de l'Hospice de

A VENDRE en trois lots.

L'an 1857, le mardi 13 janvier, quatre heures de relevée, dans l'une des salles de la Maison-Commune de Wattrelos, M. LANVIN, Notaire à Roubaix, procèdera à la vente, en une seule ad-judication, du bien repris au texte et dont suit la désignation.

Premier lot. — 1° Une Maison à étage, occu-pée par le sieur Pierre Lorfèvre, composée de cinq places au rez-de-chaussée, cinq chambres à l'étage, grenier au-dessus, cave, cour, place au charbon, four, latrines, citerne et puits mi-

toyen. 2º Un Jardin d'une superficie de 6 ares 80 centiares environ.

- 1º Deux Maisons occupées Deuxième lot. — 1º Deux Maisons occupées par le sieur J.-B. Delcroix, avec un are 41 centiares environ de fonds et cour.

2º Un Jardin d'une superficie de 6 ares 80

centiares environs.

Troisieme lot. — Trois Maisons contigues, occupées par la veuve Baas, Joseph Guermonprez et Sophie Catteau, et 2 ares 43 centiaree de fonds. Les jardins et le fonds des maisons sus-dési-gnées sont tenus en bail emphitéotique de l'hos-

pice de Wattreios, suivant baux expirant le 1.er octobre 1910.

S'adresser pour renseignements à Me LANVIN, Notaire à Roubaix, dépositaire d'un plan de di-vision de la propriété. (344

WATTRELOS, près les Ballons

Sur les occupations du sieur Lepers et de la veuve Liagre,

65 ORMES ET UN CHÊNE A VENDRE.

Le lundi 12 janvier 1857, une heure précise après midi, sur les lieux, M° COTTIGNY, Notaire à Roubaix, procèdera à la vente desdits bois. (353

Ville de Tournay

A CÉDER de gré-à-gré, avec de grandes facilités de paiement :

UN GRAND & BEL ETABLISSEMENT TRÈS ACHALANDÉ, A USAGE DE

BINTURERI

AVEC TOUT LE

MATÉRIEL

Propre à l'Usine SITUÉ A TOURNAY, PRÈS L'ESCAUT

S'adresser au Notaire RENIER, rue St-Martin, 60, à Tournay. (346

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE

J. REBOUX

Impressions en tous genres pour le commerce

ALMARAGS

SPÉCIALITÉ

CALENDRIERS

ET AGENDAS

POUR 1857

CARTES DE VISITES